

Le capital social de la SCA est actuellement d'un montant de 37.500 €. La SCA fonctionne grâce à des comptes d'associés qui ont financé les opérations en portefeuille.

Ce capital social sera porté à 8 M€, avec une augmentation de capital prévue en fin d'année, autorisée par le conseil de surveillance de la SCA en juin et destinée aux investisseurs institutionnels qui doivent participer au développement de résidences services pour seniors.

Les souscriptions versées au bénéfice du projet de la Téoule seront intégrées à cette augmentation de capital prévue, pour la fin d'année également, afin de bénéficier de l'avantage fiscal de 25%.